

Rapport financier 2025

Analyse du budget réalisé en 2025 :

Les charges réalisées sont de 264 287,33 euros donc conformes au prévisionnel.

Parmi les postes de dépenses importants, les prestations de service sont conformes au prévisionnel. Ces prestations recouvrent principalement des frais d'édition : livret des sorties, plaquettes. La plaquette sur les orthoptères n'a pas pu être éditée avant la fin de l'année, par contre nous avons réédité celle sur les reptiles qui était épuisée.

La sous-traitance site concerne la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mérieux. Les charges sont inférieures au prévisionnel qui est établi selon ce qui est prévu au plan de gestion. Les devis ont été un peu moins élevés.

Les charges de personnel sont un peu supérieures au prévisionnel et surtout en augmentation par rapport à 2024. Ceci s'explique par le recrutement de Céline mi-novembre, en remplacement de Pierrette qui a pris sa retraite en fin d'année. De ce fait une indemnité de départ en retraite calculée selon la convention collective lui a été versée. Ce versement a été anticipé et étalé sur les exercices antérieurs grâce à la comptabilisation chaque année d'une provision, qui a fait l'objet d'une reprise en 2025, c'est à dire un produit couvrant une partie d'indemnité. L'indemnité avait été positionnée dans le BP sur la ligne des primes mais a en fait été intégrée dans le compte des salaires. Elle est soumise aux charges sociales.

Les charges de personnel représentent plus de 50% de nos charges. L'équipe comptait également en 2025 quatre autres salariés en CDI : Raphaël notre directeur, Alexandre, chargé de missions scientifiques à plein temps, Jean-Marc, à quart temps, chargé de divers suivis naturalistes. Deux salariées en CDI effectuent quelques heures par semaine : Nicole, qui tient la comptabilité et Sandrine qui est chargée du nettoyage des bureaux des salariés (total de 2,9 Équivalent Temps Plein).

Nous avons accueilli plusieurs stagiaires dont trois pour lesquels une gratification a été versée. Ils ont travaillé sur le projet de modernisation des ZNIEFF et sur le plan de gestion de l'ENS de Trept. Les gratifications sont versées selon le plafond légal. Par ailleurs, plusieurs stagiaires sont également accueillis chaque année dans le cadre de stages de courte durée donc n'apparaissant pas dans le budget (stages d'observation de 3ème jusqu'au BTS). Cet accueil est important pour la motivation et la formation des jeunes mais il est également chronophage pour les salariés et de nombreux candidats ne peuvent donc pas être accueillis.

Les produits réalisés de 257 093,31 euros sont un peu inférieurs aux prévisions.

Les prestations de service correspondent à des travaux relatifs au plan de gestion du castor financé par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBD) et à une action de formation auprès de l'OFB.

Les principaux financements correspondent à des subventions d'objectifs. Ces subventions correspondent au co-financement de travaux identifiés :

- ✓ La subvention du Conseil régional couvre 70 % des frais de fonctionnement et d'investissement de la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mérieux. Les 30% restants sont versés par la Société Vicat propriétaire d'une partie du site. Le versement interviendra en 2026 sur présentation d'un dossier justifiant des actions et travaux réalisés conformément au plan de gestion. Les prestations sont réalisées en interne ou sous traitées : surveillance du site, entretien des équipements, gestion des milieux, suivis scientifiques réguliers... ainsi que des actions spécifiques (notamment, en 2025, une étude de la qualité des eaux , un inventaire des organismes du sol, une étude sur les champignons et une étude sur les bryophytes)
- ✓ Le Conseil départemental de l'Isère nous a accordé, dans le cadre de son appel à projets

« Biodiversité », des subventions pour plusieurs actions pour un total de 46 000 euros en 2025.

- ✓ Les communautés de communes du territoire de notre association, des Balcons du Dauphiné et des Vals du Dauphiné, ont continué à soutenir nos actions dans le cadre de conventions pluriannuelle, celle concernant la CCVD ayant été renouvelée en 2025 pour 4 ans.

Ces conventions précisent la nature des actions cofinancées par les communautés de communes, telles que les actions de veille écologique ou des actions visant à la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement du territoire.

Par ailleurs des financements privés dans le cadre du mécénat d'entreprise ont été poursuivis en 2025 par la société VICAT et la société PERRIN pour la continuation du programme Roselière, dans le cadre de conventions.

L'intégralité des données naturalistes récoltées par l'association tant à travers les activités bénévoles que les travaux pour lesquels nous obtenons des financements sont transmises à nos partenaires et mises à disposition gratuitement.

Résultat déficitaire de : - 7 194 euros

Ce montant viendra réduire le montant de notre fonds associatif. Ce résultat s'explique principalement par des charges de personnel plus élevées en 2025 du fait du départ en retraite d'une salariée. En effet, la provision pour indemnité de retraite ne couvre pas la totalité de la charge constatée au titre de l'année du fait de son mode de calcul, et nous avons dû anticiper le recrutement de sa remplaçante afin d'assurer un tuilage.

Encore merci à toute l'équipe de Lo Parvi pour son investissement et son excellent travail.

Trésorerie au 31 décembre :

Trésorerie	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total	169 351	153 255	167 327	200 766	205 972	215 668	224 711

Au 31/12/2025, la trésorerie est en légère augmentation. Les amortissements et provisions n'impactent pas la trésorerie de l'exercice considéré. La trésorerie représente environ 10 mois de dépenses. A noter qu'il convient de disposer d'une trésorerie suffisante afin d'être en capacité de payer le moment venu les indemnités de retraite des salariés.

BILAN - ACTIF :

En 2020 nous avons effectué plusieurs investissements pour le local :

- réseau électrique et informatique ;
- installation de deux éviers et meuble de cuisine pour les salariés ;
- remplacement d'une partie du matériel informatique des salariés devenu obsolète ;
- remplacement d'un éco-compteur pour la RNR de l'étang de Mépieu.

En 2021, nous avons continué à remplacer le matériel informatique des salariés devenu obsolète.

En 2022, nous avons dû remplacer le vidéo projecteur. Nous avons également refondu le site internet avec un changement de prestataire.

En 2023, nous avons terminé le renouvellement des ordinateurs des salariés, procédé au remplacement du serveur qui dysfonctionnait. Les frais de transfert de notre base de données naturaliste ont également été portés en immobilisations.

En 2024, nous n'avons pas réalisé de nouveaux investissements.

En 2025 l'ordinateur utilisé pour la bibliothèque et les stagiaires a été remplacé.

4687 Produits à recevoir : cela correspond aux subventions d'objectifs à recevoir, soit la totalité de la subvention du Conseil régional pour la gestion de la RNR des étangs de Mépieu, le solde des subventions du conseil départemental et de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, qui seront versés après l'assemblée générale et la transmission des pièces justificatives demandées par chacune des collectivités.

BILAN - PASSIF :

Le résultat est imputé dans le compte « fonds propres ». Les fonds propres enregistrent l'excédent ou le déficit des exercices. Ce compte totalise donc les résultats antérieurs et présente un solde de 298 619 euros au 31/12/2025.

Figure également dans le compte 153200 le total des provisions pour indemnité de départ en retraite comptabilisées au 31/12/2025.

Lors du départ en retraite de nos salariés, l'association devra procéder aux versements d'indemnités de départ en retraite dans les conditions fixées par la convention collective que nous appliquons. Elle prévoit qu'en cas de départ à la retraite le salarié perçoit une indemnité de départ à la retraite égale à l'indemnité de licenciement pour motif personnel telle que définie à l'article 4.4.3.2 de la convention, et calculée dans les mêmes conditions. Il percevra donc une indemnité égale à un quart de mois de salaire par année de présence dans l'entreprise, portée à un tiers de mois pour la onzième année de présence, ainsi que pour les années suivantes.

Il est recommandé de comptabiliser une provision dès l'entrée du salarié afin d'étaler la charge.

La provision est calculée selon la méthode préconisée par l'autorité des normes comptables. Le calcul assez complexe est réalisé par notre expert comptable sur un logiciel à partir des données salariales.

En 2025, la variation nette est négative du fait du départ en retraite d'une salariée. Toutefois, nous continuons à calculer une provision pour les autres salariés.

43 et 44 Personnel et organismes sociaux : toutes les charges de personnel et toutes les charges patronales dues ont été réglées début 2025.

408100 Charges à payer : ceci correspond à une facture de prestation pour la RNR des étangs de Mépieu qui n'avait pas été reçue au 31/12/2025

Budget prévisionnel 2026

Le budget prévisionnel est relativement stable par rapport au réalisé 2025.

	2022	2023	2024	BP 2025	2025	BP 2026
Produits	221 942	259 048	280 079	264 750	257 093	262 700
Charges	217 876	240 597	261 752	264 750	264 287	262 700
Résultat	4 066	18 451	18 327	/	-7 194	/

S'agissant des charges :

Le poste le plus important reste les frais de personnel. Le montant est inférieur à 2025, année impactée par le départ en retraite d'une salariée et le recrutement anticipé de sa remplaçante. A noter que cette dernière, recrutée à mi-temps comme l'était Pierrette, va également assurer les travaux actuellement réalisés par Nicole qui a donné sa démission et quittera l'association le 31 mars 2026 (elle est déjà retraitée). Le budget prévisionnel tient également compte de l'augmentation des primes d'ancienneté.

Nous prévoyons d'accueillir 3 stagiaires en 2026 pour des stages de 5 et 6 mois, des gratifications sont donc prévues. Le montant est en augmentation du fait de stages plus longs qu'en 2025. Deux stagiaires travailleront sur l'atlas ornithologique et le troisième sur l'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu.

Les amortissements sont stables.

L'évolution des frais fixes ne devrait pas être significative.

Le poste de « sous traitance sites » est lié à des produits (études et travaux prévus dans le cadre de la gestion de la RNR des étangs de Mépieu). En 2026 sont notamment prévus la poursuite d'une étude sur les champignons, le suivi ornithologique par baguage, le suivi des papillons de nuit, le suivi des araignées des tourbières et des opérations de broyage de marais.

S'agissant des produits :

La gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu est cofinancée par la Région et par Vicat. Nous avons budgété ce qui était prévu au nouveau plan de gestion et dans la convention. La subvention régionale pour l'année 2026 a été votée en 2025.

Pour ce qui concerne le Conseil départemental, nous avons sollicité une subvention pour le cofinancement de plusieurs projets. Le montant indiqué au BP correspond au montant total sollicité. Nous espérons que le conseil départemental poursuivra son soutien à nos actions.

Le partenariat se poursuit avec les communautés de communes des Balcons du Dauphiné et des Vals du Dauphiné. Le montant annuel des subventions est voté annuellement, les sommes prévisionnelles sont fixées en fonction des conventions pluriannuelles.

Les prestations de service prévues concernent le plan de gestion du castor financé par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné et une nouvelle formation sollicitée par l'OFB sur les plans de gestion d'espaces naturels.

Le poste relatif au suivi de sites correspond pour partie au financement de Vicat pour la RNR des étangs de Mépieu, pour le reste à divers suivis sur des ENS locaux.

Le partenariat effectué dans le cadre du mécénat d'entreprises privées avec Perrin est reconduit (suivi écologique effectué selon le protocole ROSELIERE).

Enfin, nous solliciterons des sponsors pour l'édition de la plaquette sur les orthoptères, dont la publication était initialement prévue en 2025.

COMMENTAIRES détaillés par compte de PRODUITS – Réalisé et prévisionnel

BR : Budget Réalisé BP : Budget Prévisionnel

7013 Vente de publications : Correspond aux ventes d'ouvrages (plaquettes papillons, batraciens, reptiles, livre de géologie...).

BR : réel supérieur au BP.

BP : report du BP antérieur. Montant irréguliers.

7060 Études prestations de services :

Au niveau du BR 2025, cela correspond :

- à des actions relatives au plan de gestion du castor porté par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné ;
- à une action de formation (plan de gestion des espaces naturels) qui a été demandée par l'Office Français de la Biodiversité.

Les mêmes prestations sont prévues pour 2026.

7061 Suivi et gestion de sites :

Ce poste concerne le suivi scientifique de divers ENS locaux (Dizimieu, Montcarra, Charette, Siccieu-St Julien et Carisieu, Choeau, Villemoirieu, St Romain de Jalionas, Optevos, St Sorlin de Morestel, St Baudille-de-la Tour, Trept, La Balme les Grottes, Hières-sur-Amby, Panossas, Vignieu...), des suivis scientifiques sur des carrières en exploitation (Vicat et Perrin) et à une partie de la gestion de la Réserve Naturelle des étangs de Mépieu (pour les 30 % financés par Vicat).

BR 2025 : Le réel est inférieur au prévisionnel. Le BP repose sur une estimation.

BP 2026 : ajusté selon les commandes prévisionnelles.

707 Reventes en l'état :

Réalisé 2025 inférieur au BP. Sans incidence sur le résultat, le montant est équivalent dans les achats (compte 607).

BP 2026 : montant ajusté.

740 Subventions de fonctionnement : les communes de Saint-Chef et Creys-Mépieu nous ont versé des subventions de fonctionnement. Pour Creys-Mépieu, il y a eu en 2025 un versement au titre de 2024 et un versement au titre de 2025 . Nous les en remercions.

BP 2026 : reconduction selon montants reçus au titre de 2025

741 Subventions d'objectifs :

Conseil régional : concerne la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu hors actions de bénévolat. La subvention du Conseil régional couvre 70 % des frais de fonctionnement et d'investissement. Les 30% restants sont versés par la Société Vicat propriétaire d'une partie du site (compte 7061). Les charges sous-traitées correspondantes figurent au compte 6041.

BR 2025 : nous n'avons pas reçu d'avance. Le montant accordé par la commission permanente de l'assemblée régionale a été porté en produits à recevoir. Le versement interviendra après présentation des justificatifs et approbation des comptes.

BP 2026 : le montant prévisionnel est établi en fonction des actions prévues dans le cadre du plan de gestion établi pour la période 2023-2032 : à partir du diagnostic écologique, une arborescence a été réalisée avec 3 enjeux de conservation (Marais, capacité d'accueil des étangs et mares de la biodiversité et enfin les prairies et pelouses). Il découle de ces enjeux de conservation 37 objectifs opérationnels. Le plan de gestion a été validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel puis par le comité consultatif de la Réserve et enfin la Région. Il est entré en vigueur à partir de janvier 2023.

Sont notamment prévus en 2026 une action de broyage sur 2 sites qui ne font pas l'objet d'un broyage

annuel, la poursuite d'une étude sur les champignons, le suivi ornithologique par baguage, le suivi des papillons de nuit, le suivi des araignées des tourbières et un diagnostic d'ancrage territorial.

Les subventions prévues par le plan de gestion pour 2026 ont été accordées par la commission permanente de l'assemblée régionale en 2025.

Nous remercions la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Société Vicat et la commune de Creys-Mépieu pour leur soutien indispensable à la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu.

Conseil Départemental :

Le Conseil départemental délivre des subventions dans le cadre d'un appel à projet annuel dénommé « soutien du Département de l'Isère en faveur de la diversité du vivant ».

En 2025, nous avons sollicité une participation à hauteur de 46 000 euros pour le financement de plusieurs projets :

- en complément des travaux réalisés en 2024 sur la modernisation de l'inventaire départemental des ZNIEFF, complétude des formulaires décrivant les 128 zones ainsi déterminées, incluant des prospections sur des sites pour lesquels les données sont insuffisantes ;
- poursuite des actions d'éducation, formation et de sensibilisation à l'environnement envers divers publics ;
- édition d'une plaquette d'aide à l'identification des criquets, sauterelles et grillons du Nord-Isère (édition décalée au début de l'année 2026).

Le Conseil départemental nous a versé une avance. Le solde a été comptabilisé en produits à recevoir.

Pour 2026, nous sollicitons une participation à hauteur de 46 000 € pour le cofinancement de plusieurs projets :

- réalisation de travaux visant à actualiser les connaissances sur le peuplement ornithologique de l'Isle Crémieu et mesurer son évolution sur les cinquante dernières années qui aboutiront à la publication d'un atlas commenté des oiseaux de l'Isle Crémieu ;
- poursuite des actions d'éducation, formation et de sensibilisation à l'environnement envers divers publics ;
- édition d'une plaquette d'aide à l'identification des libellules du Nord-Isère.

Nous espérons que le Conseil départemental poursuivra son partenariat à nos côtés et nous remercions nos élus départementaux pour leur soutien.

Communautés de Communes :

La convention pluriannuelle avec la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a été renouvelée en 2022 pour une durée de 5 ans.

La subvention allouée par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné concerne notamment les actions de veille écologique de l'association et les travaux visant à prendre en compte l'environnement dans les projets d'aménagement du territoire.

La communauté de communes fait également appel à nous en fonction des dossiers en cours (plan de gestion des zones humides, étude sur la ressource en eau, rivières, biodiversité...).

La convention pluriannuelle avec la communauté de communes des Vals du Dauphiné a été renouvelée en 2025 pour 4 ans. La subvention allouée par la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné permet de financer les actions de préservation des milieux, de veille écologique, de sensibilisation à l'environnement et de connaissance et diffusion des données naturalistes.

BP 2026 : le montant retenu est celui prévu par les conventions. Toutefois, il reste soumis à un vote annuel de chacune des collectivités.

Nous remercions à nouveau les élus communautaires pour leur confiance et leur soutien depuis de nombreuses années.

7581 Adhésions :

BR 2025 : réel supérieur au BP et en légère progression.

Il est précisé que les sommes complémentaires sont comptabilisées en dons. Nous remercions l'ensemble de nos adhérents pour leur soutien.

BP 2026 : ajusté selon les réalisés antérieurs.

7582 Mécénat entreprises :

La société Vicat s'est engagée de manière volontaire dans le suivi écologique de certaines de ses carrières selon un protocole standardisé national (programme Roselière). Une convention de partenariat a été mise en place entre Vicat et Lo Parvi pour mener ensemble ce programme de suivi écologique qui rentre dans le cadre de notre projet associatif naturaliste.

A compter de 2026 Vicat poursuit cette action mais les prestations feront l'objet de facturations.

La société PERRIN a également mis en place de manière volontaire ce suivi écologique sur les sites de carrières d'Arandon-Passins et Montalieu. Une convention de partenariat a été signée en 2024 et se poursuivra en 2026.

7583 et 7584 Produits autres activités :

Cela concerne :

- les recettes de la vente des cartes de pêche du Grand-Etang de la RNR de Mépieu dont l'association a été chargée ;
- des participations demandées pour les formations des adhérents ;
- le remboursement par les participants des frais relatif au week-end adhérents. Cf commentaire compte 6585.

766 Produits financiers : Il s'agit des intérêts des comptes sur livrets : Crédit Coopératif et Crédit Agricole. Réel 2025 conforme au BP.

771 Dons :

Le montant correspond à des dons des adhérents.

Ces dons contribuent à l'équilibre de notre budget et au financement d'activités non rémunérées par ailleurs.

7713 Libéralités perçues : abandon des frais des bénévoles ; correspondant au poste de charges compte 62513. Les bénévoles pouvant demander un remboursement de leurs frais, nous prévoyons toujours une marge pour le BP.

Merci à eux !

772 Sponsors publications :

L'édition de la plaquette prévue pour 2025 ayant pris du retard, nous n'avons pas sollicité de sponsors. Le montant est reporté sur le BP 2026.

Les sponsors sollicités pour cofinancer ces éditions sont SPIE Batignolles-Favier, PERRIN, VICAT.

7815 reprise sur provision retraite :

Ce poste retrace l'évolution du montant des provisions comptabilisées en prévision du départ en retraite des salariés, qui donne lieu au versement d'une indemnité telle que prévue par la convention collective.

Pierrette ayant pris sa retraite au 31/12/2025, une reprise sur la provision antérieurement comptabilisée a été effectuée.

COMMENTAIRES détaillés par compte de CHARGES – Réalisé et prévisionnel

6020 Petits matériels :

Réel proche du BP. Les achats sont effectués selon les besoins réels. Il s'agit de petits matériels et matériels informatiques.

BP 2026 : ajustement selon les réalisés antérieurs (dépenses variables selon les besoins).

6022 Fournitures de bureau : réalisé inférieur au BP 2025.

Montant reconduit pour le BP 2026.

60224 Fournitures pédagogiques : pas de dépenses en 2025.

6040 Prestations de service : réel proche du BP.

Les dépenses récurrentes concernent l'édition de la brochure « sortir », le coût d'une licence du logiciel In Design qui facilite la mise en page des plaquettes et d'une licence Adobe Acrobat ainsi que des frais de prestations liées à la maintenance de la base de données GéoNature.

L'édition de la plaquette sur les orthoptères est reportée sur 2026.

Par contre en 2025 nous avons réédité la plaquette sur les reptiles ce qui n'était initialement pas prévu.

Le BP 2026 inclut également des frais de maintenance pour le changement du logiciel de suivi de la bibliothèque.

6041 et 6042 Sous traitance des sites :

Les prestations concernent principalement la RNR des étangs de Mépieu. Pour 2025, conformément au plan de gestion, il s'agit de prestations régulières (broyage, suivi oiseaux – i.e. les opérations de baguage, ...), ainsi que des prestations spécifiques (en 2025, une étude de la qualité des eaux, un inventaire des organismes du sol, une étude sur les champignons et une étude sur les bryophytes).

Réalisé 2025 inférieur au BP : les devis pour certaines études ont été légèrement inférieurs au prévisionnel.

BP 2026 : outre les dépenses récurrentes, sont notamment prévus en 2026 la poursuite d'une étude sur les champignons, le suivi des papillons de nuit et le suivi des araignées des tourbières. Le broyage du marais de Marterin et des Leschères de Champdieu, qui est prévu 2 fois pendant le plan de gestion, sera également réalisé.

605 Achats pour sites : réel inférieur au BP

Le poste concerne essentiellement les achats nécessaires pour la gestion de la RNR : matériel selon ce qui est prévu au plan de gestion et achat de vêtements spécifiques obligatoires fournis par « Réserves Naturelles de France » pour le personnel assurant la surveillance du site.

Ces frais sont inclus dans la demande de subvention adressée à la région pour couvrir les frais de gestion de la RNR.

6061 Fournitures eau, électricité, chauffage : BR inférieur au BP. Les frais de chauffage ne concernent que la maison principalement utilisée par les bénévoles. Des efforts importants sont réalisés (réduction des périodes de chauffe et de la température) afin de contenir les coûts.

En particulier, la salle du CA n'est plus chauffée en hiver, et les réunions délocalisées dans une salle de la commune de Trept que nous remercions !

6063 Consommables entretien : dépenses minimales.

Les achats de produits d'entretien pour le local sont comptabilisés dans ce compte.

607 Achats pour revente : réel inférieur au BP.

BP 2025 évalué en fonction des BR précédents (reprise du BP 2024). Correspond à divers achats groupés (livres, petit matériel) à rétrocéder aux adhérents (difficile à évaluer, mais montant équivalent en produits compte 707).

6132 Loyers : loyer versé à la mairie de Trept. Il intègre les dépenses de fluides pour les bureaux côté salariés.

615 Entretien du local : frais d'entretien du local et du matériel. L'entretien courant concerne le photocopieur, l'informatique, ...

6160 Assurances : réel conforme au BP. Nous sommes assurés pour le personnel, les bénévoles, les locaux, le matériel... auprès de la MAIF.

BP 2026 selon appel à cotisation.

6180 Documentation : réel proche du BP. L'association dispose de nombreux ouvrages. De nouveaux achats sont régulièrement effectués pour compléter la bibliothèque selon les besoins des salariés et des bénévoles. La bibliothèque est ouverte à tous !

6183 Colloques formation continue : Les frais correspondent principalement à la participation au colloque annuel des Réserves Naturelles de France pour la partie qui n'est pas prise en charge par RNF.

6226 Honoraires : correspond aux frais de l'expert comptable (paie et révision comptable).

623 Relations Publiques : Réalisé légèrement supérieur au BP.
Reconduction du BP 2025 pour le BP 2026.

62510 Déplacements salariés : réel proche du BP. Variable suivant les sites d'études.
BP 2026 ajusté selon le réalisé antérieur.

62512 Déplacements stagiaires : les stagiaires se sont déplacés avec les salariés. Le BP prévoit le versement de frais qui peuvent varier selon tâches confiées et les sites d'étude. Il s'agit des frais de déplacements des stagiaires (avec ou sans gratification).
BP 2026 ajusté selon les réalisés antérieurs et le nombre de stagiaires.

62513 Déplacements de bénévoles : réel supérieur au BP. Il s'agit des frais de déplacements valorisés mais pour l'essentiel abandonnés par les bénévoles au profit de l'association (se retrouve en produits 77130).
Le poste est en augmentation du fait de la modification du barème applicable.

6260 Affranchissements : réel proche du BP, reconduit pour 2026.

6262 Téléphone : réel inférieur au BP.
BP 2026 ajusté selon le réalisé.

6263 Internet : réel proche du BP. Il s'agit des frais d'hébergement du site internet et de la base de données GéoNature.

627 Commissions bancaires : réel proche du BP. Ce sont les frais de gestion de nos comptes tenus au Crédit Coopératif et au Crédit Agricole Sud Rhône Alpes. Montant ajusté pour 2026.

628 Cotisations adhésions : réel proche du BP (adhésions à diverses associations).

6281 Abonnements : réel proche du BP. Toutes les revues que nous recevons sont disponibles à la bibliothèque. N'hésitez pas à venir les chercher. Les variations proviennent du fait que certains abonnements couvrent 2 ans.

63123 Uniformation : taxe patronale. Il s'agit de la part conventionnelle pour la formation professionnelle des salariés.

64 Charges de personnel : réel proche du BP

En 2025, l'équipe comptait 6 salariés en CDI : Raphaël notre directeur, Alexandre, chargé de missions scientifiques, à plein temps, Jean-Marc, à quart-temps, chargé de divers suivis naturalistes, Pierrette, secrétaire à mi-temps. Deux salariées en CDI effectuent quelques heures par semaine : Nicole, qui tient la comptabilité et Sandrine qui est chargée du nettoyage des bureaux des salariés (total de 2,9 Équivalent Temps Plein).

Nous sommes affiliés à la convention collective nationale des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires (ÉCLAT).

Les autres postes concernent les charges patronales obligatoires.

Il est précisé que le nettoyage de l'autre bâtiment est assuré par des bénévoles (commission Entretien des bâtiments) que nous remercions.

Pierrette CHAMBERAUD a pris sa retraite le 31/12/2025. Nicole quittera également ses fonctions le 31 mars 2026. Nous avons embauchée Céline à compter du 17/11/2025. Elle va assurer les tâches de secrétariat ainsi que la saisie des écritures comptables.

Le BP 2025 mentionnait une prime plus importante afin de tenir compte de l'indemnité prévue par la convention collective en cas de départ en retraite, en fonction de l'ancienneté. L'indemnité a été intégrée sur les autres lignes de paie. Le total reste proche du BP.

Nous appliquons le point au montant fixé par la convention. Le BP tient compte de l'évolution de l'ancienneté, des évolutions de point intervenues et d'une estimation des augmentations possibles en cours d'année.

6475 Médecine du travail : réalisé conforme au BP.

65830 Indemnités Stagiaires : nous avons accueilli 3 stagiaires en 2025 pour des durées donnant lieu à gratification. Le montant réalisé est supérieur au BP car l'un des stages a été prolongé par rapport à ce qui était initialement prévu.

Ils ont travaillé sur le projet de modernisation des ZNIEFF et sur le plan de gestion de l'ENS de Trept.

Les gratifications sont versées selon le plafond légal.

Par ailleurs, l'association a accueilli comme chaque année plusieurs stagiaires dans le cadre stage de courte durée donc n'apparaissant pas dans le budget (stages d'observations de 3^{ème} jusqu'au BTS). Cet accueil est important pour la motivation et la formation des jeunes mais il est également chronophage pour les salariés et de nombreux candidats ne peuvent donc pas être accueillis.

BP 2026 : nous accueillerons 3 stagiaires pour des durées de 5 et 6 mois pour lesquels des gratifications sont prévues selon le taux légal. Deux stagiaires travailleront sur l'atlas ornithologique et le troisième sur l'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu.

65850 Dépenses Week-end adhérents :

En 2025, le Week-end s'est déroulé au cirque d'Archiane. En 2026, un week-end est prévu en Savoie. L'association a avancé l'acompte pour réserver le gîte et centralise les paiements. Les recettes correspondantes figurent au compte 7583.

6811 Dotation aux Amortissements : réel conforme au BP. Ils correspondent à l'amortissement devant être constaté sur les immobilisations figurant à l'actif (cf. commentaire sur l'actif).

Le BP est ajusté selon les investissements déjà réalisés et en cours d'amortissement, et selon les investissements prévus en 2026.

6815 Provision pour risques et charges :

Depuis 2022 nous comptabilisons une provision afin d'anticiper le montant des indemnités de départ en retraite que nous devons verser en application de la convention collective. Cf. partie « passif ».

En 2025 nous constatons une reprise de provision (cf. explication compte 7815 reprise sur provision retraite)
Le montant de la provision annuelle a été ajusté compte tenu de la dernière simulation par salarié disponible.

Compte de résultat – Réalisé au 31/12/2025 comparativement au Budget prévisionnel 2025 et Budget Prévisionnel 2026 :

Comptes de charges		31/12/24	BP 2025	31/12/25	BP 2026
602 et 6023	petit matériel	308,05	500	559,53	500
6022 0,1 et 5	fournitures bureau	436,51	500	197,58	500
60224 et 6	fournitures pédagogiques	0,00	200	0,00	0
604.	prestations services	10 289,10	5 300	5 590,99	7 800
6041 et 6042	Sous traitance sites	38 785,08	38 000	36 802,80	32 600
6051,2 et 3	achats pour sites	2 710,34	1 500	689,36	1 000
6061.	fluides, énergie local	729,58	1 000	682,86	800
6063, 1	consommables entretien	0,00	200	78,23	200
607	achat pour revente	60,00	800	0,00	500
60- Achat		53 319	48 000	44 601,35	43 900
6132.	loyers	8 489,28	8 500	8 489,28	8 500
615	entretien	3 339,24	3 400	3 924,54	4 000
616.	assurances	2 908,89	3 200	3 306,07	3 400
618	doc générale et technique	1 451,22	1 300	1 275,56	1 000
6183	colloques, formation continue	0,00	200	415,00	500
61- Services extérieurs		16 189	16 600	17 410,45	17 400
6226. et 6220	honoraires	4 377,60	4 500	4 536,00	4 600
623	relations publiques	1 151,09	1 000	616,90	1 000
6251.	déplac. Salariés	7 778,18	7 800	7 416,18	7 800
62512.	déplac. Stagiaires	892,84	1 000	0,00	1 000
62513	déplac. Bénévoles	5 480,33	5 500	6 499,15	6 500
6260. et 1	affranchissements	1 007,78	1 000	597,09	1 000
6262.	téléphone	3 191,02	3 200	2 790,82	3 000
6263.	hébergement internet	550,13	600	553,04	600
627.	com. bancaires	506,15	500	547,70	600
628.	cotisations dûes	885,25	900	727,00	900
6281	abonnement	517,00	400	366,00	400
62- Autres services extérieurs		26 337	26 400	24 649,88	27 400
6313	Uni formation	1 531,00	1 550	1 674,25	1 800
63- Impôts, taxes et assimilés		1 531	1 550	1 674,25	1 800
6411.	rémunérations brutes	101 469,28	107 400	111 825,57	105 500
64115 et 6414	primes et indemnités	4 999,99	9 800	4 999,99	5 000
6412	congés payés	1 983,82		524,15	
6451.	URSSAF ASSEDIC	24 497,58	27 100	28 854,11	27 200
64531.	retraite	7 323,47	8 100	8 619,20	8 100
64532.	prévoyance cadre	1 395,20	1 500	1 460,32	1 400
64533.	prévoyance non cadre	135,29	200	146,72	200
64534.	Mutuelle	1 688,12	1 900	1 755,36	1 700
64580000	Cotisations aux autres org.s.	-6,00		0,00	
6458	charges sur congés payés	931,70		335,84	
6475.	médecine du travail	669,60	700	698,40	700
648	formation salariés	0,00		0,00	
64- Charges de personnel		145 088	156 700	159 219,66	149 800

Comptes de charges		31/12/24	BP 2025	31/12/25	BP 2026
658	charges diverses gestion courante			11,86	0
6583.	indemnités stagiaires	5 328,75	7 500	8 678,25	11 500
6585	dépenses WE adhérents		2 500	2 574,40	2 400
65- Autres charges de gestion courante		5 329	10 000	11 264,51	13 900
6718.	charges exceptionnelles	0,52		0,97	
67- Charges exceptionnelles		1	0	0,97	0
6811.	amortissements	5 802,36	5 000	5 466,26	4 500
6815	Prov. Indem. Départ retraite	8 157,00	0	0,00	4 000
68- Dotation aux amortissements		13 959	5 000	5 466,26	8 500
TOTAUX		261 752,34	264 750	264 287,33	262 700

Comptes de produits		31/12/24	BP 2025	31/12/25	BP 2026
7013	vente publications	1 102,20	1 000	1 735,30	1 000
70601à70606	études prestations services	41 395,00	13 200	13 200,00	13 200
706100	Suivi et gestion de sites	67 250,00	83 229	70 951,00	84 046
707	revente en l'état	73,00	800	0,00	500
70- Vente de produits finis, PS		109 820,20	98 229	85 886,30	98 746
7135.	stock	5 499,00		-786,00	
71- Variation de stocks		5 499,00	0	-786,00	0
740500	Communes	50,00	50	3 700,00	2 000
740 subv. de fonctionnement		50	50	3 700,00	2 000
741200	Conseil Régional	66 492,00	66 571	66 571,00	66 454
741300	Conseil Départemental 38	46 400,00	46 000	46 000,00	46 000
741400	Communautés de communes	13 500,00	20 100	20 100,00	20 100
741 subv. D'objectifs		126 392	132 671	132 671,00	132 554
74- Subventions d'exploitation		126 442	132 721	136 371,00	134 554
7580	produit divers gestion courante	0		0,1	
7581.	adhésions	6 309,00	6 000	6 571,00	6 500
7582.	mecenat	13 300,00	13 300	13 300,00	8 800
7582,4 et 6	Autres activités	383,00	3 000	3 788,30	2 600
75- Autres produits de gestion		19 992,00	22 300	23 659,40	17 900
766	produits financiers	2 601,37	2 000	2 008,46	1 000
76 -Produits financiers		2 601	2 000	2 008,46	1 000
7710	dons	1 355,00	0	1 563,00	0
7713	libéralités perçues	5 369,43	5 000	6 499,15	6 000
7720	sponsor publications	9 000,00	4 500,00	0,00	4 500,00
77- Produits exceptionnels		15 724,43	9 500	8 062,15	10 500
7815	reprise sur provision retraite	0,00	5700	1 892,00	
78 -Reprise sur amortissement et provision		0	5 700	1 892,00	0
7910	transfert ch. D'expl			0,00	
79 -Transfert charges d'exploitation			0	0,00	0
TOTAUX		280 079,00	264 750	257 093,31	262 700
Résultat		18 326,66		-7 194,02	

Bilan au 31/12/2025 et évolution par rapport au 31/12/2024 :

Détail du bilan actif

LO PARVI

Etats de synthèse au 31/12/2025

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
- 208000 AUTRES IMMOBILISAT. INCORPORELLES	4 100		4 100	4 100
- 280800 AMORTIS. AUTRES IMMOBIL. INCORPOR.		1 938	-1 938	-1 118
Autres immobilisations incorporelles	4 100	1 938	2 162	2 982
Immobilisations corporelles				
- 215000 MATÉRIEL ET OUTILLAGE	19 959		19 959	19 959
- 281500 AMORTIS. MATÉRIEL ET OUTILLAGE		19 959	-19 959	-19 897
Installations techniques, matériel et outillage	19 959	19 959		62
- 218100 INSTAL.GALES, AGENCT, AMÉNAGT.DIV.	12 064		12 064	12 064
- 218310 MATERIEL DE BUREAU	8 495		8 495	8 495
- 218320 MATERIEL INFORMATIQUE	42 900		42 900	41 078
- 281810 AMORTIS. INSTAL. GALES, AGENCT. DIV		6 689	-6 689	-5 550
- 281831 AMORT. MAT. BUREAU		8 256	-8 256	-8 111
- 281832 AMORT. MAT. INFORMATIQUE		38 738	-38 738	-35 436
Autres immobilisations corporelles	63 459	53 683	9 776	12 539
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	87 518	75 580	11 937	15 583
Stocks				
- 350000 STOCK PUBLICATION	9 949		9 949	10 735
Produits intermédiaires et finis	9 949		9 949	10 735
Créances				
- 411000 CLIENTS	35 943		35 943	37 545
Clients et comptes rattachés	35 943		35 943	37 545
- 468700 DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	88 171		88 171	84 792
Autres créances	88 171		88 171	84 792
Divers				
- 409100 FOURNISSEURS - ACOMPTE S/COMMAN	482		482	
Avances et acomptes versés sur commandes	482		482	
- 512100 CREDIT AGRICOLE	41 371		41 371	31 661
- 512110 CRCA CPTÉ LIVRET	82 860		82 860	81 109
- 512200 LIVRET CA	53 182		53 182	40 845
- 512210 CREDIT COOP LIVRET	47 040		47 040	
- 512300 CREDIT COOPERATIF				61 782
- 531100 CAISSE	259		259	270
Disponibilités	224 711		224 711	215 668
- 486000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	849		849	372
Charges constatées d'avance	849		849	372
TOTAL ACTIF CIRCULANT	360 106		360 106	349 111
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	447 623	75 580	372 043	364 694

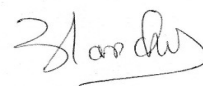
Détail du bilan passif

LO PARVI

Etats de synthèse au 31/12/2025

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
- 110000 FONDS PROPRES	298 619	280 292
<i>Report à nouveau</i>	298 619	280 292
<i>Résultat de l'exercice</i>	-7 194	18 327
TOTAL CAPITAUX PROPRES	291 425	298 619
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
- 153200 PROVISION POUR IDR	36 094	37 986
<i>Provisions pour charges</i>	36 094	37 986
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	36 094	37 986
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
- 401000 FOURNISSEURS	2 077	2 307
- 408001 FRS A PAYER	11 400	800
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	13 477	3 107
- 428200 CONGES A PAYER	12 090	11 566
<i>Personnel</i>	12 090	11 566
- 431000 URSSAF	7 070	3 301
- 437310 AG2R RETRAITE	2 015	1 448
- 437320 AG2R REUNICA PREVOYANCE	720	684
- 437330 HUMANIS	86	68
- 437340 HARMONIE MUTUELLE	914	879
- 437341 DGFIP	635	262
- 438200 ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	5 842	5 506
<i>Organismes sociaux</i>	17 282	12 148
- 448630 TAXE PROFESSIONNELLE A PA	1 674	
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 674	
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	31 047	23 714
- 467801 DEPCTS QUESADA R.		805
- 467802 DEPCTS FERRO J.M		437
- 467804 GAUTHIER A.		25
<i>Autres dettes</i>		1 268
TOTAL DETTES	44 524	28 089
TOTAL PASSIF	372 043	364 694

Marie-Noëlle BLANCHET



Trésorière